

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1145 - Montréal H2M 1Y8 - 514 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE  
PROCÈS-VERBAL

Date ..... JEUDI 16 AOÛT 2012  
Heure ..... 17 HEURES  
Lieu ..... SALON MARIE-THÉRÈSE GAUTHIER (C-1140)

PRÉSENCES - 146 personnes ont signé la feuille des présences

OUVERTURE - L'assemblée est ouverte à 17 h 15.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

Nicola Grenon propose *Robert St-Amour*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ENTENTE CONCERNANT LA MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE 2010-2015 EN RAISON DE LA REPRISE DES COURS DE LA SESSION D'HIVER 2012 EN AOÛT ET SEPTEMBRE 2012**

Denise Poirier présente le contexte de la négociation de l'entente nationale concernant les modalités de reprise de cours de la session hiver 2012. Josée Déziel et Alain Long présentent les grandes lignes de cette entente et répondent aux questions.

**Recommandation 1**

*Attendu que l'entente nationale alloue 180 ETC, dont 21,87 à Ahuntsic, pour soutenir les enseignants qui effectueront la reprise de leur tâche d'hiver 2012 sans rémunération additionnelle, en permettant l'allègement de leur tâche 2012-2013 (articles 8 et 25);*

*Attendu que des enseignants ont complété, en tout ou en partie, leur charge d'hiver 2012;*

*Attendu que des enseignants seront rémunérés pour une charge disponible lors de la reprise;*

*Il est proposé :*

Que l'assemblée générale mandate l'exécutif de convenir d'une entente locale avec la direction pour que la répartition des 21,87 ETC alloués au Collège se fasse entre les disciplines sur la base de l'allocation réelle au bilan de la session H12, à l'exclusion, notamment :

- de l'allocation reliée aux tâches qui ont été complétées en 2011-2012;
- de l'allocation reliée aux cours faisant l'objet de contrats rémunérés pendant la reprise.

Proposée par Jean Mongeon  
Appuyée par Sylvain Beausoleil  
**Adoptée à l'unanimité**

**3. MOUVEMENT CONTRE LA HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ ET GRÈVE ÉTUDIANTE**

Denise Poirier présente l'état des lieux et demande des volontaires pour la distribution en début de session de *l'Adresse aux étudiants*, document préparé par la FNEEQ. Les membres disponibles sont aussi invités à participer à la manifestation du 22 août 2012.

## Recommandation 2

*Attendu l'appui maintes fois réitéré par l'assemblée générale du SPECA aux revendications étudiantes dans le cadre de leur lutte contre la hausse des droits de scolarité;*

*Attendu que cette lutte conserve toute sa pertinence peu importe les moyens choisis par les étudiants et les citoyens pour la mener;*

*Il est proposé :*

Que l'assemblée générale mandate l'exécutif pour inviter ses membres à faire preuve de souplesse envers les étudiants qui choisiront de participer à la manifestation du 22 août 2012.

Proposée par Claude Lebeuf  
Appuyée par Matthieu Devito  
**Adoptée à l'unanimité**

#### 4. VOTE POUR MANDATER LE CONSEIL EXÉCUTIF DU SPECA POUR DÉCLENCHER UN ARRÊT DE TRAVAIL (GRÈVE)

Les étudiants ayant voté la fin de leur grève, ce point est retiré.

#### 5. INFORMATIONS

Denise Poirier annonce qu'aucun enseignant mis en disponibilité n'a été relocalisé à Ahuntsic au deuxième tour du Bureau de placement.

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 18 h 25.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire